



Table de matières

Avant-propos.....	I
1. Des modifications quant à la facturation de la TVA des prestations de services intracommunautaires	1
1.1. VOUS ACHETEZ DES SERVICES AUPRÈS D'UN PRESTATAIRE ÉTRANGER.....	5
1.1.1. Un nouveau principe.....	5
1.1.2. L'autoliquidation de la TVA est-elle vraiment obligatoire ?.....	8
1.1.3. Des exceptions au nouveau principe ?.....	10
1.2. VOUS VENDEZ DES PRESTATIONS DE SERVICES À UN CLIENT ÉTRANGER.....	12
1.2.1. Les services facturés à une autre entreprise	12
1.2.2. Les services facturés à des particuliers	13
1.3. LA RÉALISATION D'UN AUDIT DE VOS FLUX EST INDISPENSABLE !....	13
1.4. DE NOUVELLES MENTIONS SUR VOS FACTURES ?	14
1.4.1. Mentions relatives aux parties	15
1.4.2. Mentions relatives aux opérations réalisées.....	15
1.4.3. Conséquences des omissions et inexactitudes dans les mentions .	17
1.5. CE QU'IL FAUT RETENIR DES MODIFICATIONS QUANT À LA FACTURATION DE LA TVA.....	18
2. Une nouvelle obligation déclarative : la déclaration d'échanges de services !.....	19
2.1. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DE LA DES ET SANCTIONS	19
2.2. CONTENU DE LA DES	20
2.2.1. Opérations devant figurer sur la DES	20
2.2.2. Services ne devant pas figurer sur la DES	21
2.3. UN FORMIDABLE OUTIL DE CONTRÔLE !.....	21



3.	Une procédure de remboursement de la TVA plus simple et plus rapide.....	22
3.1.	PROCÉDURE ÉLECTRONIQUE POUR LES REMBOURSEMENTS DE LA TVA SUPPORTÉE DANS D'AUTRES ÉTATS MEMBRES	22
3.1.1.	Procédure de remboursement : ce qui change vraiment !	23
3.1.2.	Demandes de remboursement introduites auprès de l'État membre de l'établissement	23
3.1.3.	Modalités de traitement des demandes de remboursement	24
3.1.4.	Application d'un prorata de déduction	25
3.2.	DÉLAI DE REMBOURSEMENT	25
3.3.	DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAUDULEUSE OU IRRÉGULIÈRE ..	25
	CONCLUSION	26